



Saint-Louis, le 08 novembre 2016

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE NON FORMALISE INSONORISATION DES SALLES DE CLASSE

Marchés publics de travaux

COLLEGE
LECONTE DE LISLE

L'Adjointe Gestionnaire
Catherine RIVIERE

Téléphone
02 62 91 97 87

Fax
02 62 26 20 22

Mél
Gestion.9740091f@ac-
reunion.fr

25, rue Leconte de Lisle
B.P. 96
97899 SAINT-LOUIS
CLC CEDEX 02

Chapitre I - IDENTIFIANTS

A - L'organisme

Pouvoir adjudicateur :

Collège LECONTE DE LISLE
25, rue Leconte De Lisle
97450 SAINT-LOUIS
Tél. : 02 62 91 97 60
Fax : 02 62 26 20 22

Représenté par : M. Patrick PRADINES, Principal

Adjointe-Gestionnaire : Mme Catherine RIVIERE

Comptable assignataire : Mme Jaya VICTORIEN, Lycée Antoine Roussin
97450 SAINT-LOUIS

B - Marché N° 02-2016

Travaux d'insonorisation des salles de classe des bâtiments A et B

C - Date de dépôt des offres : Le vendredi 25 novembre 2016 avant 16 h 00

Chapitre 2 – PROCEDURE ET MODE DE PASSATION DU MARCHE

Procédure de consultation :

Marché passé selon la procédure adaptée prévue par l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. Seule la langue française est acceptée.
Le présent marché revêt la forme d'un marché à bons de commande.
Le montant prévisible des travaux est d'environ 75 000,00 euros.

Le présent document comporte 5 pages numérotées de 1 à 5.



Chapitre 3 - REGLEMENT DE CONSULTATION

A - Date et heure limites de dépôts des offres

LE VENDREDI 25 NOVEMBRE 2016 AVANT 16 H 00

B - Modalité d'envoi et adresse de réception

Les candidats transmettent leur proposition par enveloppe (avec la mention «ne pas ouvrir»), par voie postale ou remise directe à l'établissement contre un récépissé, ou par mail contenant les documents contractuels à l'adresse suivante :

COLLEGE LECONTE DE LISLE

Consultation pour la fourniture de manuels scolaires 2016-2017

25, rue Leconte De Lisle

97 450 SAINT-LOUIS

Télécopie : 02 62 26 20 22

Mail : ce.9740091f@ac-reunion.fr

C - Critères d'attribution

L'offre retenue sera la plus avantageuse économiquement, en fonction du critère énoncé ci-après :

- le prix : 60 points
- La période de réalisation des travaux : 30 points
- l'engagement du respect du délai de livraison : 10 points

Le collège LECONTE DE LISLE se réserve le droit de ne pas donner suite à cette consultation.

Coordonnées pour toute demande de renseignements complémentaires :

Madame RIVIERE Catherine, Adjointe Gestionnaire, Tél. : 02 62 91 97 87

Chapitre 4 - DISPOSITIONS DU MARCHE

Article 1 : Objet de consultation

Insonorisation des salles de classe des bâtiments A et B :

Bâtiment	Niveau	Nb de salles	Surface (m2)	Lot N°
A	R + 2	8	425	2
A	R+3	8	425	3
B	Rdc	5	310	4
B	R+1	6	310	5

Article 2 : Descriptif

L'insonorisation des salles de classe consistera à fournir et à poser, en sous-face de la dalle de béton actuelle, une structure métallique laquée blanc en suspension, qui recevra des pavés acoustiques normalisés de 600 mm, sur une épaisseur de 25 mm. La pose devra respecter l'harmonisation de la salle et la structure devra être positionnée sous les poutres en bétons apparents.

Au niveau des rideaux occultants les ouvertures, les rails seront descendus si nécessaire et de façon à rester libre.

En ce qui concerne l'installation électrique, les luminaires existants seront descendus jusqu'en dessous des pavés à poser et toujours fixer à la dalle de béton au moyen des allonges métalliques. Cependant, il faudra prévoir de rallonger la filerie.

Les travaux devront être réalisés durant les vacances scolaires de décembre-janvier (17 décembre 2016 au 30 janvier 2017).

Article 3 : Délai de validité

Le présent marché prendra effet à la date de sa notification pour une durée d'un mois, non reconductible.

Article 4 : Détail des prestations et des prix

Le soumissionnaire devra fournir un devis détaillé HT et TTC qui mentionnera également le coût pour chaque lot compte tenu qu'un ou des lots pourraient être retirés de la commande.

Les prix sont fermes et définitifs.

Ils doivent être garantis jusqu'à la facturation après service fait.

Les candidats devront s'engager sur un délai d'exécution et de livraison des travaux.

Article 5 : Modalités d'exécution

Adresse des travaux : Collège LECONTE DE LISLE - 25, rue Leconte De Lisle - 97450 SAINT-LOUIS

Qualité : Les matériaux seront conformes aux normes européennes et devront respecter les caractéristiques techniques mentionnées au niveau du descriptif. Si nécessaire le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de réclamer au soumissionnaire la fiche technique relatif aux matériaux utilisés.

Délai : Les candidats devront s'engager sur une date de livraison arrêtée au 30 janvier 2017.

Au cas où le délai contractuel visé à l'acte d'engagement ne serait pas respecté, la Personne Responsable du Marché peut résilier le marché aux torts du titulaire, sans préjudice de l'application des pénalités de retard.

Mise en œuvre : Le fournisseur retenu recevra un bon de commande détaillé par lots. Toute livraison exécutée sans bon de commande ne sera pas payée au titulaire.

Les mal-façons devront faire l'objet de réparation dans les 3 mois suivant la livraison du chantier.

Article 6 : Pièces constitutives du marché

- Le présent cahier des charges signé par le candidat valant acte d'engagement
- La proposition chiffrée du candidat, précisant les conditions tarifaires, les délais de livraison, ainsi que les conditions de réparation des mal-façons.

Article 7 : Modalités de règlement

Sur présentation d'une facture en bonne et due forme, le mode de règlement est le virement administratif. Le délai global de paiement est fixé à 30 jours à compter de la date de réception de la facture par l'administration du collège, sous réserve qu'aucune anomalie ne soit relevée lors de la vérification. Le défaut de paiement dans les délais prévus fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire.

Conformément au Décret N° 2013-269 du 29 mars 2013, le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par le Banque Centrale Européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours de laquelle les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage.

Les intérêts moratoires courent à compter du jour suivant l'échéance prévue au contrat.

Les intérêts moratoires appliqués sont calculés sur le montant total toutes taxes comprises, diminués de la retenue de garantie, et après application des clauses d'actualisation, de révision et de pénalisation.

Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 €.

Aucun acompte, ni aucune avance ne sont prévus.

Article 8 : Différends et litiges

Tout différend pouvant naître de l'exécution du présent marché devra faire l'objet au préalable d'un règlement amiable.

Chapitre 5 - DECLARATION DU TITULAIRE OU DU CANDIDAT

Le candidat affirme sous peine de résiliation de plein droit de son marché, ou de sa mise en régie, à ses torts exclusifs ou de ceux de la société qu'il représente, qu'il ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 44 du Code des Marchés Publics.

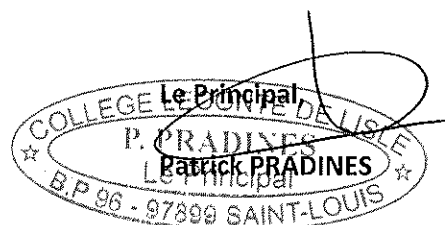
Le candidat atteste sur l'honneur :

- . que le travail sera réalisé par des salariés recrutés régulièrement au regard du Code du Travail.
- . qu'il est en règle au regard de la législation sur les travailleurs handicapés (article 43 du CMP)
- . qu'il a satisfait à ses obligations fiscales ou sociales

Les attestations ou certificats des organismes sociaux et fiscaux devront être remis au plus tard dans un délai de dix jours. Si le candidat ne peut produire ces documents dans le délai imparti, l'offre est rejetée et la candidature éliminée.

Origine des fournitures :

- . Pays de l'Union Européenne (France comprise)
- . Pays membre de l'OMC



Chapitre 6 : ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Je soussigné (nom, prénom) :

agissant au nom et pour le compte de :
(intitulé complet et forme juridique de la société)

Ayant son siège social à :
(adresse complète)

N° de téléphone :

E-mail :

Immatriculation à l'INSEE :

- N° d'identité d'entreprise (SIREN 9 Chiffres) :

- Code d'activité économique principale (APE) :

- Numéro d'inscription au registre du commerce :

Après avoir pris connaissance du présent document, **que je déclare accepter sans modifications ni réserves.**

1°) **M'engage**, conformément aux stipulations du présent document, à exécuter les prestations demandées, objet du marché, dans les conditions indiquées ci-dessus.

2°) **Affirme** sous peine de résiliation de plein droit du marché, ou de sa mise en régie, à mes torts exclusifs, ou aux torts exclusifs de la société pour laquelle j'interviens, que je ne tombe pas ou que ladite société ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 modifié de la loi N° 52 - 401 du 14 avril 1952.

3°) **Demande** que l'administration règle les sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant (Cf RIB joint) :

Bénéficiaire :

Etablissement bancaire :

IBAN :

Code BIC :

A _____, le

Le candidat, Nom :

Signature (précédée de la mention "lu et approuvé") et cachet de la société